



COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE
25- 02- 2014

Mairie : Mr CHEREAU Félix
Parents : Mmes BARA JANAS, BERTIN, DUBOIS, HEINTZ, HENRIO, HERVE-GRISEL, KNOERLE
Mr BURILLIER, JAN
DDEN : Mme LABAR Jacqueline
Enseignants : Mmes BRIOT-FAURIE, CARADEC, VARE,
Mrs DANEL, LECLINCHE, LOZANNE

- Absents excusés : Mme LE BERVET,

Ordre du jour :

- 1) point travaux
- 2) compte rendu réunion groupe de travail projet école neuve
- 3) Rythmes scolaires
- 4) Projets de l'année : semaine à thème

1) Point travaux

Il est à noter que le suivi des travaux mené conjointement par l'école, la Mairie, et les parents a conduit à plus de lisibilité et à une planification des travaux plus précise.

Il n'y a plus à ce jour de travaux qui ne soient pas pris en compte. Exemple des vidéoprojecteurs en cours d'installation dans les 4 classes élémentaires.

Plan informatique : projet d'acquérir des tablettes graphiques (environ 200 euros/la tablette).

Demande cependant de réouverture de l'accès par le portail du Condat, dans la mesure où la sécurité est assurée. Ce qui pose actuellement problème est la deuxième zone après la résidence La Rivière, ainsi que le passage après le Presbytère : terrain difficile d'accès.

En commission travaux, il a été demandé un compte-rendu tous les jeudis des travaux du mercredi. Le directeur souligne qu'il n'a pas eu à ce jour de retour. Un problème de messagerie semble être en cause car les rencontres ont bien lieu les jeudis matins.

La mairie évoque les travaux envisagés pour 2014 :

- Sanitaires maternelles : sols + couloir
- Classe ce/cm : sols et murs

La mairie signale qu'elle fera un état des lieux de l'équipement informatique des écoles afin d'établir un programme de renouvellement. Un plan sur plusieurs années serait souhaitable.

Entre 2008 et 2013, en gros travaux, 100 222 euros ont été investis.

Un parent signale qu'il y a un manque de toilettes extérieures dans la cour de l'école (problème lors du temps du midi pour les maternelles).. Le problème se pose aussi pour les enfants qui restent à la garderie. Une solution est à envisager pour faciliter l'accès aux sanitaires.

2) compte rendu groupe de travail nouvelle école

Le directeur a rencontré dans le cadre d'un groupe de travail la municipalité (4 février 2014) afin de réfléchir sur le cahier des charges concernant le projet de nouvelle école.

Dans le cadre de la première étude (première approche d'un cahier des charges) réalisée par le CAUE du Morbihan qui visait à aborder les éléments de programmation. Ces derniers nécessitent d'être affinés, complétés et étayés de choix techniques et environnementaux.

Dans tous les cas, cette étude comporte :

- Un état des lieux
- Une expression des besoins
- Une approche des coûts au regard de différents scénarii de projet

Le choix du programmiste sera d'aider la collectivité à formuler son projet, en s'assurant de la faisabilité technique et financière de celui-ci. Durée d'environ 4 mois.

Le rôle du programmiste s'articule donc autour des éléments suivants :

- Elaboration d'une programmation
- AMO (Assistance Maîtrise Ouvrage) visant à accompagner la conception et la réalisation du projet

Une fois le programme arrêté : concertation avec les architectes puis travaux.

En l'état actuel des informations, il n'y aurait pas dans un premier temps de délocalisation de la restauration scolaire. (rénovation de la restauration scolaire déjà existante).

En revanche, l'intégration de l'ALSH au futur groupe scolaire, semble s'imposer, notamment afin de mutualiser les équipements et d'intégrer d'une manière forte les TAP.

Dans l'hypothèse d'une poursuite de la réflexion, le projet pourrait être mené à son terme pour l'été 2017, avec une ouverture des locaux pour la rentrée 2017.

Il est à noter, qu'une délibération devrait être prise d'ici la fin février afin de solliciter une subvention supra communale : Ecofaur. La mairie souligne qu'en conseil municipal va être acté l'appel à un programmiste (le 6 mars) ce qui prouve que le projet est lancé.

Les premières ébauches du CAUE : 7 classes. La mairie souligne que ce point fait partie des discussions qui auront lieu avec le programmiste. Pour le moment, ce ne sont que des hypothèses, rien n'est arrêté.

Le directeur souligne l'importance de prendre en compte que les blocs maternelles et primaires ne répondent pas aux mêmes normes.

Afin de prévoir un équipement modulable, il semble intéressant de prendre en compte (et ceci est confirmé par les visites d'écoles) que le nombre de classes soit calculé selon le principe suivant : nombre actuel de classes maternelles + 1* et nombre actuel de classes élémentaires + 1* (soit 3+1* et 3+1*)

(*) classes prévues mais pas nécessairement construites (viabilisation , réseaux, dalles prévus).

La mairie indique qu'il n'y aurait pas de comité de pilotage avant les élections.

3) Rythmes scolaires (organisation des TAP)

Ci-dessous le dernier planning prévisionnel d'aménagement des rythmes scolaires pour l'école Lucien Paye.

Rectificatif apporté pour répondre à la demande du transport scolaire :

Mercredi : 8h50 - 11h50 au lieu de 8h45- 11h45

L'accueil par l'école se fera donc à partir de 8h40 pour les enfants ne bénéficiant pas du transport scolaire
La mairie souligne que le bus arrivera toujours à 8h25, la mairie annonce que pour ces enfants-là, la garderie sera gratuite.

Des parents signalent que les parents ne pourront pas déposer les enfants à cette heure-là à cause du travail.

Une rencontre a eu lieu le 4 février, afin de présenter les agents susceptibles d'intervenir dans le cadre des TAP, ainsi que l'élaboration d'un planning de mise en place.

Quelques éléments cependant :

	8 h 30	11 h 30	13 h 30	15 h 00	16 h 30	18 h 30
lundi, jeudi		3 H 00	2 h 00	1 H 30	1 H 30 DE TAP	ACL
mercredi		3 H 00 (8 h 50 à 11 h 50)	2 h 00	ACL		
mardi, vendredi		3 H 00	2 H 00	3 H 00	ACL	

Un parent demande s'il y aura des devoirs le mercredi. L'équipe enseignante répond qu'elle réfléchira naturellement à un fonctionnement, qui réponde au maximum aux besoins des enfants.

La mairie souligne qu'elle a trouvé un compromis pour l'application de cette loi suite à de nombreuses concertations. Il y a eu une réorganisation du service enfance jeunesse : un coordinateur va s'occuper du dossier (Samuel Robin, aidé de Pascale Humbert). Fin mai, les contenus proposés dans le cadre des TAP par la municipalité seront transmis aux parents.

Le directeur indique qu'il a été évoqué en réunion ATSEM la possibilité de réunions de préparation des TAP un mercredi sur 2 (sans être remplacées). Il va sans dire que l'ensemble de l'équipe éducative ne peut se priver aussi souvent des ATSEM.

Mr Félix Chéreau ne confirme pas du tout cette information et réaffirme que les ATSEM seraient le personnel référent des enfants de maternelle pendant les TAP.

4) Projets de l'année : semaine à thème

Spectacles musicaux : la participation des classes se poursuit

Eveil musical pour les PS : après une première intervention très enrichissante au premier trimestre, une deuxième intervention sera programmée au troisième trimestre. (avec Aurélie Hervé). Budget de 700 euros (financement par l'Amicale et la mairie)

Petits/moyens : sortie au cinéma, sortie à la ferme du monde prévue, sortie plage puis cirque envisagée.

GS/CP/CE1/CE2 : sortie le 6 juin (plage de Carnac pour du Land art puis après-midi accrobranche).

Les maternelles n'ont pas eu accès à des spectacles musicaux. Etonnement de ne pas avoir été prioritaire sur le spectacle de Saint-Nolff. la mairie se rapprochera de la Communauté d'Agglomération, afin de faire écho de l'interrogation.

Piscine : 7 séances, pour les CP-CE1-CE2, début de l'activité 15 mai 2014 (site de Kercado)

Sortie longue : les CM1-CM2 participeront à un séjour près de Caen du 23 au 25 avril 2014 sur le thème des plages du débarquement. (Ce séjour est possible grâce à l'Amicale qui a octroyé une rallonge de plus de 1000 euros). Les CE2 seront pris en charge par les autres collègues

Activités espaces verts : les plantations des fruitiers ont été faites au premier trimestre ; des interventions de sur-greffage seront faites dans les semaines à venir, et des activités autour d'un espace potager programmées courant avril avec Frédéric Letort des services techniques. L'équipe remercie vivement Frédéric pour son implication et investissement avec les enfants.

GS/CP/CE1/CE2 : intervenante en musique en lien avec la Communauté d'Agglomération.

5) questions diverses

- **Portes ouvertes collège et visite**

Concernant la visite dans le collège de secteur, des portes ouvertes étaient organisées systématiquement par les collèges de secteur.

Cette démarche n'est pas toujours reconduite par les principaux de collège ; pour information, cette année seules les portes ouvertes sont organisées, une réunion de rencontre avec les parents sera fixée courant Mars, pour l'ensemble des écoles (les invitations sont en cours d'envoi).

- **Réunions ATSEM sur le temps scolaire**

Nous constatons, de plus en plus, une augmentation du nombre de réunions des ATSEM sur le temps scolaire (le plus souvent entre 9h00 et 10h00) ce qui constitue des temps forts sur les activités scolaires. Des remplacements sont prévus totalement ou partiellement (2 remplacements sur 3) dans la mesure des ressources disponibles ; cependant, on constate, malgré tout le professionnalisme des personnels, que cela perturbe les classes.

De même, l'équipe enseignante souligne qu'elle est prévenue très tardivement.

La mairie indique que, dans la mesure du possible, les remplacements étaient assurés. De même, il n'y a pas d'obligation de temps de présence des ATSEM dans les classes. Le directeur rappelle que dans le cadre de l'emploi du temps prévu, ces temps sont prévus en présentiel à l'école.

La mairie ne souhaite pas multiplier les réunions et rappelle que les classes maternelles de l'école bénéficient d'une ATSEM à temps complet et qu'elles sont toujours remplacées. Elle fera en sorte que l'école soit prévenue plus tôt

Selon l'équipe enseignante et les parents, un changement d'horaires de ces réunions serait moins perturbant.

- **Affichage CAP**

Un parent pose la question de l'affichage à la garderie. Le parent demande à ce que le panneau soit déplacé dans la garderie pour que les informations circulent.

Le directeur souligne que l'éclairage cour + accès garderie sera revu. Un parent rappelle qu'une demande d'éclairage sur la voie publique a été faite auprès de la mairie, sans retour pour le moment.

Date du prochain Conseil :

en raison des futures élections municipales, la date du prochain Conseil d'Ecole sera fixée ultérieurement

Coordonnées des représentants de parents (dans l'ordre de la liste de candidatures)

- Hervé Burillier CP : h.burillier@gmail.com
- Christelle Knoerlé CE : roxane_quillouet2002@yahoo.fr
- Cécile Dubois CM : cecile.bertrand.arthus@wanadoo.fr
- Elisabeth Heintz CE : elisa.gicquel@laposte.net
- Christelle Hervé-Grisel MS-GS : kristelgrisel@gmail.com
- Clotilde Bara Janas CM : clotildebara@live.fr
- Christophe jan PS : janchristophe56@gmail.com
- Stéphanie Bertin MS: sbertin4@club-internet.fr
- Virginie Henrio GS : virgietseb@hotmail.fr

La secrétaire de séance
Claire Caradec

Le directeur,
Bruno Leclinche